



COMMUNE DE BEYRIE-SUR-JOYEUSE

Extrait n° D-2024-13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **5 du mois d'avril**, à 21 heures, le Conseil Municipal de BEYRIE-SUR-JOYEUSE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert DUBLANC, le Maire.

Date et affichage de la convocation	25/01/2024
Date d'affichage de la délibération	07/02/2024

Membres présents : M. Gilbert DUBLANC, M. Éric POCHELU, Mme Sylvie LANNEMAYOU, M. Julien TOCOUA, M. Olivier LUCU, Mme Maïder OTHEGUY, M. Arnaud MAINTENU, M. Daniel AMESTOY, M. Thomas ELISSONDO, M. Bernard LARRAMENDY, Mme Marie-Pierre BELLEAU, M. Sylvain SALLABERRY, M. Dominique MARIAN

Membres en exercice	15
Membres présents	13
Suffrages exprimés	
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Membre excusé : M. Pascal MOUSTIRATS

Membre absent : Mme Eugénie LACAZE

Secrétaire de séance : M. Sylvain SALLABERRY

COMPTE DE GESTION 2023 DU CCAS

Le Maire rappelle aux membres du Conseil que par délibération du 7 décembre 2023, le Conseil municipal a décidé de **dissoudre le CCAS de la Commune au 31 décembre 2023**.

En conséquence, le Conseil municipal de la Commune de rattachement du CCAS est compétent pour voter le compte de gestion et le compte administratif du CCAS de l'année de clôture de la structure ;

Le Maire expose aux membres du conseil que **le compte de gestion est établi par le Service de Gestion Comptable Pays Basque Intérieur** puis il le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est **conforme à ses écritures**.

Le compte de gestion est ensuite soumis aux membres du conseil municipal qui en examinent les opérations et résultats.

Invité à se prononcer, le Conseil municipal, ouï l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré :

VOTE le compte de gestion 2023 du CCAS

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits à Beyrie-sur-Joyeuse.
Au registre ont signé le Maire et le secrétaire. Pour extrait certifié conforme.*

Le Maire, Gilbert DUBLANC



Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le

ID : 064-216401208-20240405-D202413-DE

